



Municipale à Rolle et membre du Parti libéral-radical (PLR), Josephine Byrne Garelli croit au bien-fondé de l'AdCV, qu'elle considère comme la voix des petites et moyennes communes. TATIANA MEDVIDCHUK-HUF

ROLLE Une présidente rolloise pour une Association des communes vaudoises en quête d'un nouveau souffle.

«On grandit toujours plus dans l'échec»

DANIEL GONZALEZ

daniel.gonzalez@lacote.ch

Elle se montre déterminée, Josephine Byrne Garelli, lorsqu'il s'agit de s'engager. Et de la détermination, il en faudra à la municipale de Rolle qui a accédé à la présidence de l'Association des communes vaudoises (AdCV), lors de la dernière assemblée générale du 21 novembre. En effet, l'une des deux organisations faitières des communes, avec l'Union des communes vaudoises (UCV), vient de subir un cinglant revers politique. Engagée au premier semestre de l'année 2013 dans les négociations avec l'Etat au sujet de la répartition des charges entre le Canton et les communes, l'AdCV a vu ses revendications balayées et n'a donc pas ratifié l'accord financier, au contraire de l'UCV (lire «La Côte» du 4 juillet). Sachant qu'aucune nouvelle discussion n'interviendra avant 2020, quel plan d'action imagine mener l'AdCV au cours des prochaines

années? Son objectif est des plus limpides et demeure celui qui est à l'origine même de sa création il y a un peu plus de dix ans: revenir à l'ancienne péréquation financière d'avant 2002, avec une répartition des charges de deux tiers pour l'Etat et d'un tiers pour les communes. Pour sa nouvelle présidente, il en va de l'avenir des communes, qui voient une péjoration régulière de leur marge d'autofinancement.

Une structure plus politique

Pour y parvenir, l'AdCV va réorganiser son comité avec des politiques qui auront chacun leur dicastère. La représentativité devra également être améliorée. L'association comprend actuellement 66 communes membres (contre 288 pour l'UCV) sur les 318 que compte le Canton, dont la très grande majorité se situe dans les districts de Morges et Nyon. «Il faut convaincre en nous présentant comme un partenaire crédible et en expliquant qu'on peut faire partie à la fois de l'AdCV et de l'UCV. Les

deux entités sont vraiment complémentaires. Il n'y a pas de confrontation dans la défense des intérêts des communes face au Canton», plaide Josephine Byrne Garelli. Un discours d'apaisement qui tranche avec les réactions au lendemain de la ratification de l'accord par l'UCV. Buchillon avait claqué la porte de l'UCV et celle-ci avait fustigé alors «l'attitude peu constructive» de l'AdCV, selon les propres termes de sa présidente Claudine Wyssa.

Mais, l'AdCV ne manque-t-elle pas de relais au niveau cantonal? «Absolument!», concède sa présidente. «Il va falloir corriger cette lacune. Dès le mois de janvier nous allons régulièrement informer les députés, pour faire connaître nos idées.» A l'entendre, le combat n'a rien de «donquichottien» et l'existence de l'AdCV est pleinement justifiée: «Notre rôle consiste à défendre les intérêts des petites communes dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire, la gestion du patrimoine, les forêts, etc.» ●